



MINISTÈRE  
DU LOGEMENT ET  
DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE,

*en charge des transports interinsulaires*

ARRÊTÉ N°

/ MLA / DPAM du

11 JAN. 2019

00264

Proclamant les résultats de la session d'examen conduisant à l'obtention pour la délivrance des modules 2 « conduite du navire » et 3 « contrôle de l'exploitation du navire » du **Certificat de Pilote Lagonaire (CPL)**, tenue à Uturoa (Raiatea) le 11 décembre 2018.

LE MINISTRE DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,  
*en charge des transports interinsulaires*

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 portant nomination du Vice-président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 653/PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du Ministre du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires ;

Vu l'arrêté n° 1512/CM du 8 novembre 2007 relatif à la direction polynésienne des affaires maritimes ;

Vu l'arrêté n° 838/CM du 20 juin 2002 portant nomination de Melle Catherine ROCHETEAU en qualité de chef de service de la navigation et des affaires maritimes ;

Vu l'arrêté n° 5329/MLA du 4 juin 2018 modifié portant délégation de signature au profit de Mme Catherine ROCHETEAU, directrice des affaires maritimes polynésiennes ;

Vu l'arrêté n° 603/CM du 9 mai 2012 modifié, portant création du certificat de pilote lagonaire, en fixant les prérogatives, le règlement des examens ainsi que les conditions générales de sa délivrance ;

**Ampliations :**

PR 1  
VP 1  
SGG 1  
REG 1  
MLA 1  
DPAM 1  
Int. s/c DPAM 17  
CMMPF 1  
JOPF 1

Vu l'arrêté n° 604/CM du 9 mai 2012 relatif aux programmes de formation, et de certification ainsi qu'aux modalités générales conduisant à la délivrance du certificat de pilote lagonaire ;

Vu la décision n° 1669/MET/DPAM du 21 février 2018 modifiée, portant ouverture des sessions d'examen des modules 2 et 3 conduisant à l'obtention du certificat de pilote lagonaire et du module 7 conduisant à l'obtention du certificat de patron lagonaire pêche et cultures marines (CPLPCM), au titre de l'année 2018 ;

Vu la décision n° 12542/MLA/DPAM du 28 novembre 2018 arrêtant la liste des candidats(es) autorisé(es) à se présenter aux épreuves d'évaluation conduisant à l'obtention du **certificat de pilote lagonaire (CPL)**, organisées à Uturoa (Raiatea) du 10 au 14 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté n° 13580/MLA/DPAM du 18 décembre 2018 portant désignation des membres de la commission d'examen des modules ouverts lors de la session d'examen conduisant à l'obtention du **certificat de pilote lagonaire (CPL)** prévue à Uturoa (Raiatea) du 10 au 14 décembre 2018 ;

Vu le procès-verbal n° 08-2018/CPL du 28 décembre 2018 de la commission d'examen pour la délivrance du certificat de pilote lagonaire (CPL) réunie le vendredi 28 décembre 2018.

## DÉCIDE :

**Article 2.** - La commission d'examen a décidé de valider le **module 2 « conduite du navire »**, tel que prévu par l'arrêté n° 604/CM du 9 mai 2012 susvisé, aux candidats suivants :

Candidats inscrits : 17  
Candidats présents : 17  
Candidat absent : 0  
Candidats admis : 17  
Candidat ajourné : 0

NOM	PRENOMS
ARARUI	Teehuarii, Tematai
ATIU	Willy
BROTHERSON	Hoani, Taiva, Jonathan
FLORES	Jean-Louis, Tetua
FREMONT	Médéric, Claude, Pierre
ITAE	Leilani, Repeta
MARAMATOA	André, Teriinui, Jérôme
NAUTRE	Areiti, Temoana, Georges
NAUTRE	Aretua, Tamatai, Eugène
RENVOYE	Charles, Temahuta
SMITH épouse TAERO	Terina, Heimanoa
TAHIMANARII	Manutea, Willer, Keanu
TARUOURA	Francis, Marceau
TEMAHAGA	Ragi, Gaël, Terava
TERIITAOHIA	Gilles, Taria
TERIITAOHIA	Ricardo, Vincent, Marua'e
TEVAEARAI	Joël, Manate

**Article 3.** - La commission d'examen a décidé de valider le **module 3 « contrôle de l'exploitation du navire »**, tel que prévu par l'arrêté n° 604/CM du 9 mai 2012 susvisé, aux candidats suivants :

Candidats inscrits : 17  
Candidats présents : 17  
Candidat absent : 0  
Candidats admis : 16  
Candidat ajourné : 1

NOM	PRENOMS
ARARUI	Teehuarii, Tematai
ATIU	Willy
BROTHERSON	Hoani, Taiva, Jonathan
FLORES	Jean-Louis, Tetua
FREMONT	Médéric, Claude, Pierre
ITAE	Leilani, Repeta
MARAMATOA	André, Teriinui, Jérôme
NAUTRE	Areiti, Temoana, Georges
NAUTRE	Aretua, Tamatai, Eugène
RENVOYE	Charles, Temahuta
SMITH épouse TAERO	Terina, Heimanao
TAHIMANARII	Manutea, Willer, Keanu
TARUOURA	Francis, Marceau
TERIITAOHIA	Gilles, Taria
TERIITAOHIA	Ricardo, Vincent, Marua'e
TEVAEARAI	Joël, Manate

**Article 4.** - La directrice des affaires maritimes polynésiennes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Journal Officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

11 JAN. 2019

Pour le ministre  
du logement  
et de l'aménagement  
du territoire,  
en charge des transports interinsulaires,  
et par délégation,

La directrice des affaires maritimes  
polynésiennes



Pour Ampliation,  
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et par Délégation



*T. Fenuaiti*  
T. FENUAITI

00264

11 JAN. 2019

